



**SYNDICAT DES PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITES  
DE LA MAIRIE ET DU CCAS DE CHILLY-MAZARIN**

CGT des territoriaux Chilly-Mazarin  
Cité administrative, 31 avenue Pierre-Brossolette,  
91380 Chilly-Mazarin  
06.74.65.54.52  
25 mai 2023

Monsieur le Préfet  
Préfecture de l'Essonne  
Boulevard de France  
TSA 51101  
91010 Évry-Courcouronnes Cedex

Objet : Demande d'autorisation de parcours de manifestation

Monsieur le préfet,

La CGT des territoriaux Chilly-Mazarin organise une manifestation pacifique pour exprimer les revendications des agents de la MAIRIE de CHILLY-MAZARIN. Conformément à la législation en vigueur, nous sollicitons par la présente votre autorisation pour le parcours de notre manifestation.

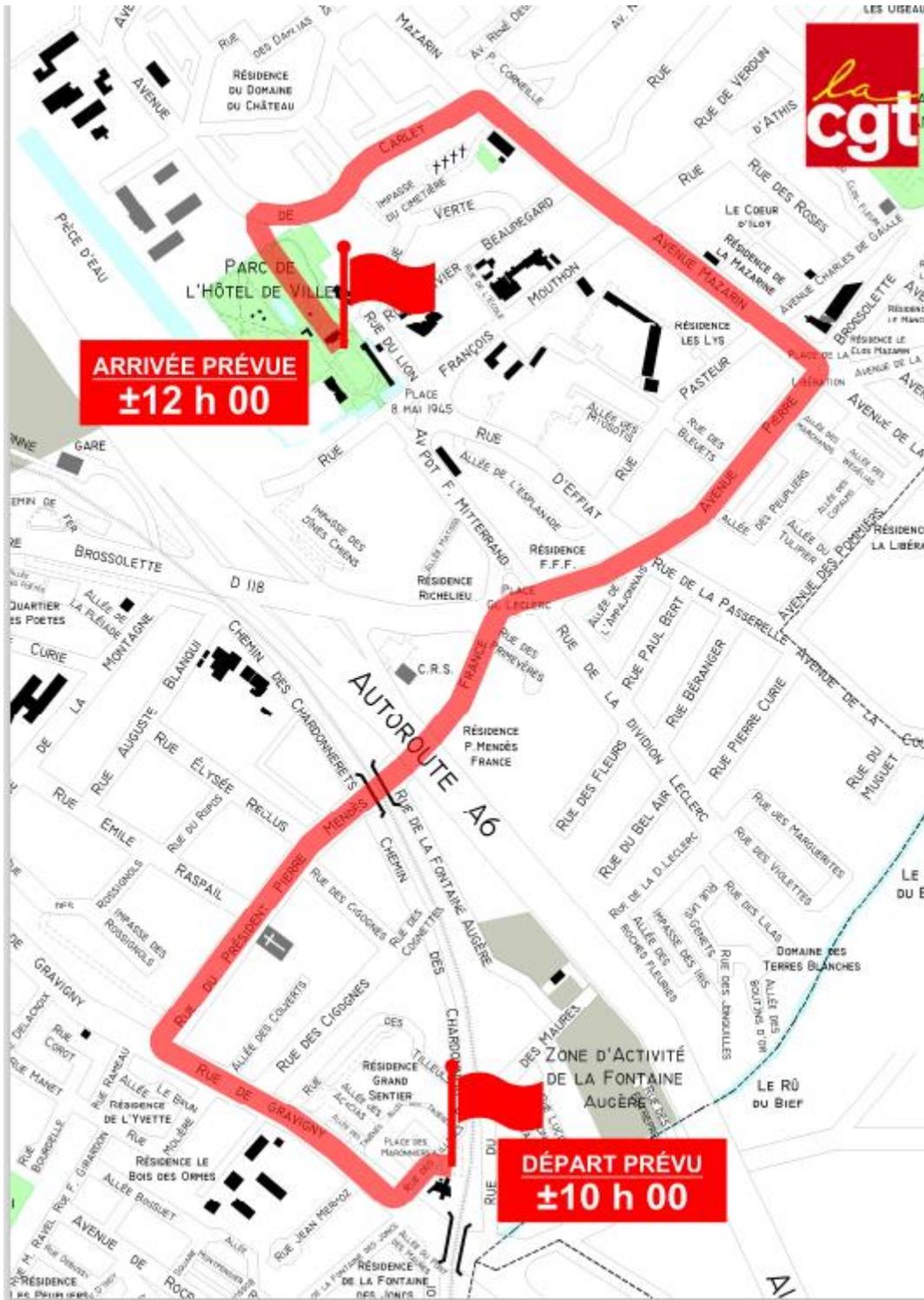
Nous tenons à souligner que notre intention est de manifester de manière responsable, respectueuse et non violente. Une sensibilisation auprès des administrés aura lieu devant les différents sites. Notre objectif est de faire entendre notre voix et de promouvoir le débat démocratique autour de notre préavis de grève ci-joint.

À cet égard, nous avons élaboré un plan détaillé du parcours de notre manifestation, que nous soumettons à votre examen. Nous avons pris en compte les aspects de sécurité, la prévention des troubles à l'ordre public et la minimisation des impacts sur la circulation et les activités locales.

Voici les informations clés concernant notre demande :

- Date de la manifestation 2 juin 2023
- Heure de départ : 10h00
- Parcours proposé :

**SYNDICAT DES PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITES  
DE LA MAIRIE ET DU CCAS DE CHILLY-MAZARIN**





**SYNDICAT DES PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITES  
DE LA MAIRIE ET DU CCAS DE CHILLY-MAZARIN**

- Point de départ : **maison de la petite enfance 2-4 Rue des Tilleuls 91380 Chilly-Mazarin**

Point d'arrivée : **hôtel de ville Place du 8 mai 1945 – 91380 Chilly-Mazarin.**

- Nombre approximatif de participants : 300 personnes

Nous nous engageons à collaborer étroitement avec les forces de l'ordre et à suivre toutes les directives émises par les autorités compétentes. Nous nous efforcerons de maintenir un dialogue ouvert et constructif tout au long de l'événement.

En outre, nous sommes prêts à fournir toutes les informations supplémentaires que vous pourriez juger nécessaires pour évaluer notre demande d'autorisation. Nous sommes conscients de l'importance de garantir la sécurité de tous les participants, ainsi que de minimiser les perturbations pour les résidents et les commerces locaux.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre demande et de l'examen rapide de celle-ci. Nous sommes convaincus que notre manifestation se déroulera dans le respect des lois et des réglementations en vigueur, contribuant ainsi à promouvoir les valeurs démocratiques de notre société.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Secrétaire CGT des territoriaux de CHILLY-MAZARIN

CHILLY-MAZARIN LE JEUDI 25 mai 2023